

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

SESSION ANNUELLE DE L'ECOSOC 2018

**Forum Politique de Haut Niveau sur le
développement durable (HLPF**

**ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à
l'assainissement et assurer une gestion durable des
ressources en eau**

ALGERIE

09 juillet 2018

Monsieur le Président,

Les bouleversements climatiques, les cycles de sécheresse de plus en plus fréquents, les inondations ainsi que la demande croissante induite par les évolutions socioéconomiques du pays ont fait de la réponse au stress hydrique une «**préoccupation permanente**» des autorités lors de la formulation des politiques publiques d'aménagement du territoire ou de développement sectoriel.

Le volet ressources en eau est une priorité nationale et une partie intégrante des modèles de croissance élaborés et adoptés par l'Algérie à travers une concertation et un dialogue social inclusif.

Retranscrit dans la constitution algérienne lors de sa révision de 2016, le droit à l'eau est reconnu parmi les droits humains fondamentaux et comme bien de la collectivité nationale. C'est à ce titre que mon pays s'est doté d'un Plan national de l'eau avec l'objectif de faire de l'accès à cette ressource, une réalité pour tous nos concitoyens.

Monsieur le Président,

Des investissements considérables ont été consentis par mon pays en vue d'améliorer les indices de croissances du secteur de l'eau à travers la construction de 76 barrages d'une capacité de stockage de 8 milliards de M³ avec un objectif fixé pour l'horizon 2030 d'atteindre une capacité de 9.94 milliards de M³, la réalisation de 8 857 forages assurant une production de 1,9 milliards de M³, la construction de 13 unités de dessalement d'eau, de 177 stations d'épuration d'eaux usées et de 22 station de déminéralisation d'eau saumâtre.

A ce titre, l'Algérie a rattrapé, en un temps record et au prix d'efforts financiers et humains considérables, ses déficits en triplant ses capacités de production d'eau potable en un peu plus d'une décennie, permettant à 98% de la population d'être raccordés aux réseaux publics d'eau potable contre 78% en 1999 et à 95% de la population d'avoir accès aux réseaux d'assainissement pour une population de 40 millions d'habitant et une superficie de plus de 2 millions de KM².

Les politiques menées en la matière ne se limitent pas à l'accès à l'eau mais s'étend pour couvrir la qualité de l'eau, la gestion intégrée des ressources, leurs conservations, la préservation et la restauration des écosystèmes et la prévention des risques liés aux aléas naturels.

Celles-ci passe par une coopération et une coordination dans la planification de tous les acteurs et parties prenantes aux niveaux des collectivités locales, municipal et départemental.

Il est indéniable que toutes ces réalisations ont un impact direct sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les opportunités éducatives et économiques des citoyens et croît la résilience des communautés rurales et agricoles face aux inondations et aux sécheresses

Merci pour votre attention